

## **EXTRAIT**

## DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

## Réunion du 4 mars 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

<u>Etaient</u> présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle

DOLLINGER, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur

Nicolas MATT, secrétaires

<u>Procuration(s)</u>: Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Etienne

WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Madame Françoise

PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT

Excusé(s): Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Absent(s)</u>: Monsieur Vincent DEBES

<u>Rapporteur</u>: Monsieur Philippe MEYER

N° CP/2019/084 -

52040 - Fonctionnement des collèges publics Proposition d'attribution d'une dotation complémentaire au collège Albert Camus à SOUFFLENHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une dotation complémentaire exceptionnelle de 52 020 € au collège Albert Camus à Soufflenheim au titre des dépenses réalisées par l'établissement sur ses fonds propres en 2017 et 2018.

Pour extrait conforme : Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée Adopté à l'unanimité

Aurélie LACQUEMENT

Le Président, Frédéric BIERRY

Accusé de réception N°: 067-226700011-20190304-lmc1125522-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 07/03/19